

Protéger son arme

1 Euro pour protéger ses armes pendant les transports et déplacements.

Qui n'a pas eu la désagréable surprise, en arrivant à un entraînement ou pire en compétition, de retrouver son arme dérégulée ou sa lame endommagée malgré les soins apportés la veille à la préparation de son matériel ?

Vous trouverez ci-après un moyen simple et très économique de vous éviter ce type de déconvenue.

Il suffit d'acheter au rayon Electricité d'un magasin de bricolage un tube plastique utilisé pour le passage des câbles électriques, appelé « tube IRO ».

Ces tubes font en général 2 mètres de longueur et vous permettront donc de protéger 2 armes.



Le prix au détail n'excède pas 1 euro.

Vous prendrez des tubes de diamètre 20mm pour une épée et de 16 ou 12 mm pour un fleuret.

Vous coupez ensuite le tube à la longueur de la lame + 0,5 cm de façon à ce que la tête de votre arme soit bien protégée. Il n'est pas utile de couper plus long, vous risqueriez même d'avoir ensuite des problèmes pour rentrer vos armes dans votre housse.



Ci-dessous le résultat, une fois votre tube recouvrant la lame de votre arme. Elle est ainsi protégée pendant vos déplacements et également dans les gymnases lors des compétitions où le manque de place conduit parfois à quelques entassements de housses ou « coups de pied » accidentels ...

